

Communiqué de Presse

Mercredi 2 novembre 2022

Le navire Dream Hiva Oa de la société DREAM YACHT CHARTER s'est échoué dans la nuit du 10 au 11 octobre 2022 sur le platier récifal dans le sud-ouest de Tikehau.

Après plusieurs jours d'efforts nécessaires pour dépolluer et sécuriser le navire, la société missionnée par l'assureur, Raiatea Carénage Services, a pu procéder à son retrait du récif ce dimanche 30 octobre 2022.

Maintenu en état de flottaison par l'adjonction d'importantes réserves de flottabilité, le navire de 30 tonnes et 18,90 m a été mis à l'abri dans le lagon de Tikehau afin d'être préparé pour son remorquage vers Raiatea où il sera réparé.

Responsabilité d'un propriétaire

La DPAM rappelle que le propriétaire d'un navire reste responsable de celui-ci jusqu'à sa vente ou sa destruction et sa radiation des registres. De fait, que le navire soit amarré et inoccupé, qu'il soit laissé sans garde sur son ancre, qu'il s'échoue sur un récif ou parte à la dérive, le propriétaire demeure l'unique responsable.


En cas d'échouement, le propriétaire doit prendre de manière urgente et adéquate toutes les dispositions nécessaires pour éviter tout risque de suraccident ou de pollution et retirer/renflouer son navire.

Il est plus que recommandé d'assurer son navire contre ce type de sinistre.

Que faire si je trouve une épave ?

Toute personne qui découvre une épave est tenue, dans la mesure où cela est possible et que cela ne présente pas de danger, de la mettre en sûreté et de la placer hors des atteintes de la mer.

Une fois l'épave sécurisée il est obligatoire de signaler sa découverte à la DPAM sous 48 heures et cela, quelle que soit sa nature (embarcation, machine, agrès, ancre, chaîne, conteneur...).

 <p>DPAM Direction Polynésienne des Affaires Maritimes Pū fa'aterera'a 'e te fa'aturera'a i te mau 'ohi'pa rau o te moana</p>	<p>Contact : Mildred Richerd, Chargée de communication Mail : communication.dpam@administration.gov.pf Tél : 40 544 575 Site internet : https://www.service-public.pf/dpam/</p>
---	---